

Travailleurs Domestiques – Projet Phase 1

RDC-BURUNDI-RWANDA-UGANDA-KENYA

Résumé des Résultats Obtenus

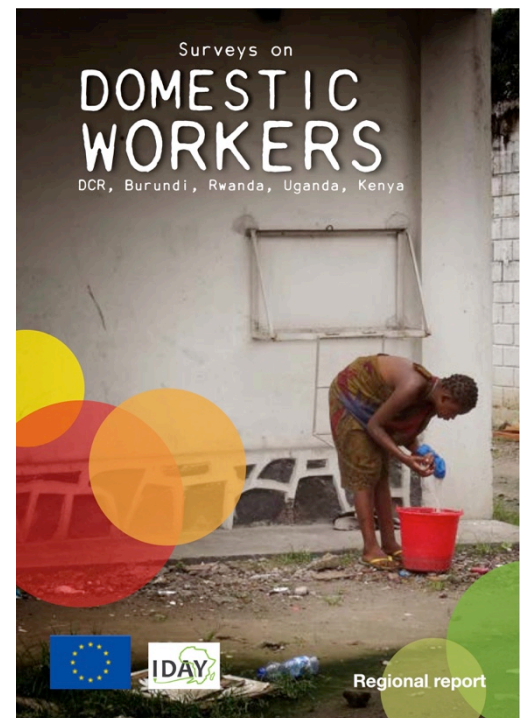
La réussite d'un projet triennal cofinancé par l'Union européenne, comme indiqué dans une évaluation et un audit indépendants, démontre l'efficacité des procédures opérationnelles et financières d'IDAY

Résumé de l'évaluation indépendante

L'évaluation finale du projet a été réalisée pour le compte de la Commission européenne par un consultant externe, M. Sadiki Byombuka Onésime (MAXIMPACT asbl), qui a visité chacune des 6 zones du projet en Afrique de l'Est et en RDC. Les conclusions sont dans une large mesure positives, faisant ressortir les avantages de la stratégie multi-acteurs impliquant la société civile et le gouvernement, et la valeur ajoutée de la dimension régionale du projet coordonnée par le Secrétariat d'IDAY-International en Belgique.

L'évaluation indique: *Le projet a permis de mettre en évidence les problèmes spécifiques qui se posent en ce qui concerne les enfants et les jeunes travailleurs domestiques. Il a le mérite d'intensifier la compréhension de l'importance de les protéger et de prendre soin de leur destin. Il a contribué à sensibiliser davantage les travailleurs domestiques, leurs employeurs, les familles et la communauté ainsi que les autorités locales à une meilleure protection sociale et juridique. En termes d'impact, ce projet a commencé à produire des changements remarquables.*

L'évaluateur note d'abord que les activités planifiées, y compris l'enquête menée auprès d'environ 22 000 personnes - enfants et adultes domestiques et employeurs - ont toutes été réalisées comme prévu. Il note également que le plaidoyer auprès des gouvernements pour l'adoption de la Convention 189 de l'OIT sur les travailleurs domestiques aurait dû être plus développé et intensifié dans le cadre du projet. En outre, pour des raisons budgétaires, la couverture géographique du projet dans les différents pays est restée quelque peu limitée, ciblant généralement les capitales et un petit nombre de centres provinciaux. L'évaluateur recommande donc fortement de poursuivre une nouvelle phase basée sur les résultats acquis du projet, et d'intégrer spécifiquement des services directs spécifiques au moyen de la formation des travailleurs domestiques.



IDAY'S HONORARY COMMITTEE Hauwa Ibrahim (Sakharov Prize 2005)
Baaba Maal (Ambassador UNDP - Senegal) **Luisa Morgantini** (Vice-President of the European Parliament 2007/2009) **Dr Denis Mukwege** (Sakharov Prize 2014, King Baudouin Prize 2011, Director of Panzi Hospital)
Mampe Ntsedi (Nelson Mandela Children Center) - **Ousmane Sy** (King Baudouin Prize 2005 and founder of CEPIA) – **Professor Pamela Weathers**, Worcester Polytechnic Institute

Résumé de l'audit indépendant

Un audit indépendant mené par KPMG, désigné par l'Union Européenne, a démontré que 99,77% des dépenses totales ont été correctement rapportées dans les comptes du projet des 6 unités locales pour les deux premières années de mise en œuvre auxquelles l'audit s'est appliqué. L'Union européenne a immédiatement déboursé le solde de sa contribution finale au projet dès réception du rapport.

Résumé des impacts (Septembre 2016)

- Adoption d'un salaire minimum (99 USD) pour les travailleurs domestiques au Kenya ;
- Révision de la loi du travail au Kenya avec une référence explicite du travail domestique. La loi se réfère à la convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants ;
- Discussion sur une loi spécifiquement adressée aux travailleurs domestiques au Kenya ;
- Révision (en cours) de la loi du travail en Ouganda pour mieux protéger les enfants ;
- Processus de ratification de la convention 189 de l'OIT relative aux conditions décentes de travail des travailleurs domestiques entamé par des réunions préliminaires tripartites au Kenya, Ouganda, Burundi et Rwanda ;
- Le Rwanda a officiellement interdit le travail des enfants par décret ministériel du 10 mai 2016. Ce décret mentionne explicitement les enfants travailleurs domestiques ;
- Adoption d'un salaire minimum pour les travailleurs domestiques actuellement en discussion au parlement du Rwanda ;
- Création d'un syndicat des travailleurs domestiques au Rwanda (Septembre 2016) ;
- Réunions préliminaires avec des syndicats de travailleurs informels (par exemple des moto taxis) à Kinshasa pour sensibiliser sur les conditions de vie et de travail des travailleurs domestiques et le besoin d'organiser et renforcer les syndicats ;
- Les autorités provinciales de l'Est de la RDC ont chargé les autorités locales de superviser le cas des enfants domestiques et d'organiser leur scolarité;
- Création d'un cadre de discussion entre les autorités locales et la société civile au Kivu pour assurer le suivi des cas d'abus des travailleurs domestiques ; et
- Le centre de formation pour les jeunes travailleurs domestiques à Uvira (Sud Kivu) a été autofinancé à partir de septembre 2015.

Textes intégraux de l'évaluation, de l'audit et du rapport final disponibles sur demande à operations@iday.org